

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON



Liberté, Liberté chérie
 Combats avec tes défenseurs
 (ROUGET DE L'ISLE)

Un peuple n'est vaincu que
 lorsqu'il accepte de l'être.

(FOCH)

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier --- SAINT-PIERRE

Le Général de Gaulle explique aux journalistes la position française dans le Proche Orient

Le samedi, 2 juin 1945, le général de Gaulle a tenu à Paris une importante conférence de presse consacrée aux affaires des Etats du Levant:

Voici les passages essentiels de ses déclarations:

« J'ai demandé à vous voir cet après-midi parce que dans les événements qui viennent de se produire, et qui constituent non pas seulement un épisode oriental mais aussi, je regrette de le dire, une crise internationale, fut lancé, et continue d'être lancé, un si grand nombre de nouvelles fausses ou tendancieuses que j'ai cru bien faire en vous demandant de venir me voir pour entendre certaines explications. Peut-être dans l'intérêt général pourrai-je contribuer à éclaircir les choses ».

Le Général de Gaulle rappelle ici le rôle éminent joué en Orient par la France depuis des siècles. En raison de ses influences intellectuelles, spirituelles, morales, en raison aussi, de ses affinités particulières avec le monde Arabe.

Il ajoute: « L'Angleterre de son côté, en général pour des raisons plus spécialement commerciales et navales, eut également dans ces pays de l'Orient un rôle considérable qu'elle a toujours voulu jouer. »

Le Général de Gaulle rappelle ensuite dans quelles conditions fut établi, après la dernière guerre, le régime des mandats sur les pays arabes. « Ces mandats, — dit-il, — avaient pour but de conduire les pays arabes à l'indépendance, au développement économique et au progrès dans la civilisation. A peine Français et Anglais se trouvaient-ils côté à côté en Orient, que, les difficultés commencèrent et vous venez de voir qu'elles sont loin d'être terminées. La France eut comme directives de sa politique — sans les avoir, croyez-moi, jamais changées — de mener la Syrie et le Liban qui étaient sous son mandat à un régime d'indépendance, au plus grand développement économique possible et aux meilleures relations possibles avec tous les pays de la Méditerranée et de l'Europe. Je ne vous dirai pas que la

tâche fut facile, elle ne l'était pas, elle ne l'est toujours pas, et cela pour deux raisons: La première est une raison locale. Elle l'est, du fait que ces pays, la Syrie et le Liban, sont très compliqués, la Syrie surtout, au point de vue de leur entité nationale. Il y a une entité Egyptienne qui est formée par le Nil, l'Egypte est une rue et cette rue s'appelle le Nil, elle a une unité géographique et par conséquent une politique naturelle. Il y a une unité, une entité géographique et politique qui s'appelle l'Irak. Il y a une entité géographique et politique qui s'appelle la Syrie. La Syrie, est un ensemble de régions très distinctes les une des autres, peuplées de populations extrêmement différentes et pratiquant des religions diverses: d'où les difficultés particulières de conduire la Syrie à un état fonctionnant et se développant normalement... L'autre sorte de difficultés, je ne le cache pas — et si même je voulais le cacher on la découvrirait très vite — procède de l'attitude britannique. Les Britanniques, ont souvent dit et peut-être cru qu'ils voulaient laisser la France conduire sa barque là où elle devait la conduire en Syrie et au Liban, de la manière qu'elle jugerait la meilleure. L'Angleterre a dit et peut-être cru cela. Malheureusement il n'est que trop vrai, qu'elle ne l'a pas toujours fait... »

Le Général de Gaulle rappelle maintenant que c'est la France Libre, qui prit en 1941 l'initiative d'entrer en Syrie en y entraînant son allié l'Angleterre. Il évoque l'accord signé par lui à Beyrouth le 23 juillet 1941 avec M. Lyttleton, accord spécifiant notamment, que, la France continuait à exercer ses attributions en Syrie et au Liban, que le commandement stratégique en Orient serait exercé par un Anglais en raison de la prépondérance considérable des forces britanniques à ce moment sur ce théâtre; mais le maintien de l'ordre en Syrie et au Liban appartenait exclusivement à la France. « Tellement était, — dit le Général de Gaulle, — la base franco-britannique des rapports en Syrie et au Liban jusqu'au 31 mai 1945 à 15 h. 30 de l'après-midi. D'autre part,

la France proclamait l'indépendance de la Syrie et du Liban, ce qui était le but du mandat et se déclarait prête à négocier avec la Syrie et le Liban les conditions pratiques dans lesquelles ces deux états allaient exercer cette indépendance.» Le Général de Gaulle rappelle que la France avait retiré de Syrie la plus grande partie de ses troupes, sauf quatre ou cinq mille hommes, les autres partant pour se battre à Bir-Hakeim, en Tunisie, en Italie, en France... Après avoir donné ces précisions matérielles, le Général de Gaulle ne dissimule pas qu'une foule de complications, devait venir pour la France de l'attitude prise soit en haut, à l'échelon du gouvernement britannique, soit, en bas par l'action d'une foule innombrable d'agents qui prenaient sur place à notre égard une attitude hostile, ou tout au moins critique. Le Général de Gaulle dit tout ce que la France a fait pour atténuer ces difficultés et même quelquefois pour les dissimuler. Il indique que voulant mettre un terme à cette situation fâcheuse, elle chercha à négocier avec les Républiques de Syrie et du Liban des traités réglant définitivement toutes les affaires qui restaient à régler touchant ses intérêts culturels et spirituels d'une part, économiques d'autre part et enfin la possibilité pour elle de disposer de certaines bases en Orient comme en dispose l'Angleterre et même comme en disposent à l'heure qu'il est les Etats-Unis, en vue de préparer la coopération stratégique internationale dans cette région de passage éternellement utilisée.

Le Chef du Gouvernement, fait l'historique des incidents qui se sont allumés à partir du 8 mai: « Des bandes armées souvent aidées par la police et par la gendarmerie locale qui dépendent du gouvernement Syrien et, qui, malheureusement portent des armes, qui, leur furent remises par l'autorité britannique, malgré tous les avertissements que nous avons pu donner à ce sujet depuis des années, attaquèrent par-ci par-là, des postes français. Elles attaquèrent aussi des établissements français, militaires ou civils. Il y a eu un certain nombre de morts et cette situation obligea nos troupes à riposter et à rétablir l'ordre, ce qu'elle firent partout excepté au Djebel Druze... Partout ailleurs l'ordre fut rétabli par l'autorité militaire française, souvent d'ailleurs avec quelques difficultés. A Damas par exemple, certains établissements français furent cernés par la foule et la gendarmerie, et l'on a dû pour les dégager employer le canon et même un avion. Après avoir rappelé que le 30 mai à 23 heures le gouvernement français donna à l'armée française de Syrie et du Liban l'ordre de cesser le feu, le Général de Gaulle poursuit: «Or vous savez que le 31 mai à 16 heures 30, j'ai reçu de M. Winston Churchill le message que vous connaissez, lequel message avait été lu par M. Eden à la Chambre des Communes une heure avant qu'il me fut remis. Ce message indiquait qu'il pouvait se produire des collisions entre les troupes britanniques et françaises sur le terrain et qu'en conséquence il y aurait lieu que je prescrive à nos troupes de rentrer dans leurs casernes. Ce message n'a rien changé aux ordres qui avaient été donnés antérieurement aux troupes françaises sur le terrain. Il n'y a rien changé et n'y changera rien. Comme je l'ai fait savoir, je n'ai pas cru devoir répondre puisque le message était public. Il aurait fallu

que je fasse une réponse publique et je crois qu'il était de l'intérêt commun que je n'en fasse pas. Quoiqu'il en soit cette situation est évidemment des plus fâcheuses, puisqu'on a même menacé de collisions; il semble qu'elle pouvait devenir dangereuse et vous avouerez que ce serait la plus monstrueuse absurdité possible si après avoir terminé la guerre contre l'Allemagne nous nous trouvions devant des incidents sanglants entre deux alliés. C'est, d'ailleurs principalement pour empêcher en ce qui nous concerne des collisions de cette nature, que le gouvernement français arrêta l'action de ses troupes en Syrie et au Liban, et les maintint sur leurs positions en attendant, je le répète, que la situation soit éclaircie.»

Le Général de Gaulle déclare que pour sortir de cette situation évidemment très amère, la France est prête à négocier. Mais dit-il bien entendu on ne peut négocier que s'il s'agit d'une question d'ensemble et non point seulement de la Syrie et du Liban qui ne sont qu'une partie de l'ensemble des états Arabes de l'Orient. Pour ce qui est de l'Angleterre et de la France entre elles par rapport à la Syrie et au Liban, l'affaire est déjà conclue par l'accord que la France et l'Angleterre ont signé le 23 juillet 1941 et qu'il n'est que d'appliquer, à moins qu'il soit admis que ces accords ne valent plus rien du jour au lendemain.

Le Général de Gaulle, estime donc que la question doit être traitée sur le plan de tout l'Orient et réglée dans le cadre de la coopération internationale. Peut-être, dit-il, sera-ce le premier domaine sur lequel cette coopération, telle qu'on essaie de l'établir actuellement à San-Francisco, pourrait enfin s'établir.

Le Général de Gaulle, déclare que le peuple français a pour le peuple britannique la plus haute considération, la plus grande estime possible, « Mais enfin, dit-il, il y a des intérêts que l'on oppose aux nôtres d'une façon que nous n'acceptons pas ». Le Chef du Gouvernement conclut en affirmant d'une part la volonté de la France d'en finir avec de pareilles crises, d'autre part en déclarant que dans cette affaire le peuple français tout entier est parfaitement résolu et parfaitement rassemblé autour de son gouvernement pour que ses intérêts et sa dignité soient respectés. Le Général de Gaulle conclut en exprimant le vœu de la France qui désire voir arranger toutes les affaires litigieuses grâce à une sincère coopération internationale.

LA CONFÉRENCE SYNDICALE MONDIALE

La conférence syndicale mondiale qui vient de terminer ses travaux a abouti à d'heureux résultats. Les premiers jours, d'aucuns avaient pu croire à son échec, lorsque des difficultés surgirent brusquement au sujet de l'administration des pays ex-ennemis et des syndicats de Lublin. Le C.I.O. Américain et les délégations françaises agirent en conciliateurs. Ils sauvèrent la conférence. Mais il convient de noter que la délégation Soviétique fit preuve d'un sens politique avisé. Elle voulait coûte que coûte le succès de la conférence et pour l'assurer, elle ne se refusa à aucune concession.

La conférence a activement travaillé. Selon le conseil que lui donnait le premier jour Lombardo Toledano, l'énergique délégué latino-américain, elle n'a pas craind d'affronter les problèmes. Les délégués ont exprimé leur pensée en toute liberté.

La tendance qui frappait le plus l'observation c'était la volonté quasi-unanime de voir la classe ouvrière internationale défendre une politique autonome et marquer la paix de son sceau. Le discours de Sir Walter Citrine, s'il est en complet accord avec les grandes lignes de la résolution des « Trois », contient néanmoins des suggestions originales. S'il veut que soit assuré sans pitié le châtiment des coupables, s'il veut la réparation complète des dommages causés, la rééducation démocratique de l'Allemagne, Sir Walter demande que les ouvriers qui travailleront dans les régions dévastées soient traités conformément aux règles syndicales, sous un contrôle international. Il ne se contente pas de vouloir éliminer les chefs Nazis, mais aussi l'industrie lourde Allemande. Et à cet égard, le remède lui paraît être l'internationalisation du bassin rhénan.

Les vues du chef du T.U.C. ont été, dans les grandes lignes, partagées par les principaux leaders du mouvement ouvrier. Tarasof, au nom des syndicats soviétiques, se déclara d'accord. Et telle fut également l'attitude du secrétaire de la C.G.T., Albert Gazier; lequel d'ailleurs, fut nommé rapporteur de la Commission des problèmes de la paix.

Au point de vue de l'unité ouvrière, il est certain qu'un grand pas a été franchi. Le mérite en revient pour une bonne part au vigoureux leader du C.I.O., Sidney Hillman, qui a réclamé avec force la création d'une Internationale nouvelle comprenant tous les syndicats ouvriers du monde. L'accueil qui fut fait à son discours prouvait bien qu'il exprimait le sentiment de la très grande majorité.

Une organisation nouvelle ne sort pas de la conférence de Londres. Il était impossible qu'il en sortit une, puisque la fédération syndicale internationale, dans sa session du début de février, avait décidé de demeurer en fonction. Mais une commission survit à la conférence, qui s'efforcerà de rapprocher les points de vue. Question de mois, sans doute, mais l'unité ouvrière est en marche.

Dans un interview au journal catholique TEMPS PRÉSENT Maurice THOREZ définit la politique du parti communiste

L'hebdomadaire catholique Temps Présent a publié, dernièrement, une très importante interview de Maurice Thorez, secrétaire général du Parti Communiste Français. Nous le reproduisons in-extenso ci après.

Demande. — Le Parti Communiste se proclame le champion de l'union des Français; il veut mettre un terme à la lutte fratricide des partis. Comment concevez-vous, Monsieur le Secrétaire général, cette union des partis dans la plus grande union française?

Réponse. — Nous sommes dans la nécessité d'achever ce que nous avons heureusement commencé: la bataille contre l'hitlérisme, contre l'Allemagne. Nous avons, avant-guerre, tenté bien des efforts pour unir tous les Français contre le péril menaçant. Nous n'y sommes malheureusement pas parvenus. Maintenant, nous nous trouvons unis à travers quatre années de résistance à l'ennemi. Cette union, qui a été nécessaire pour chasser les Allemands, pour écarter Vichy, doit être continuée pour construire une paix durable.

C'est au sein du Conseil National de la Résistance, où tous les partis sont représentés avec le sentiment de leurs responsabilités, que cette union des partis doit s'exprimer et se manifester.

Certaines confusions, que je veux croire involontaires, dit-il, ont été faites entre l'idée d'un seul parti des travailleurs et le soi-disant parti unique. Dans les conditions actuelles de la démocratie en France, il y a place pour différents partis. Mais nous pensons que les travailleurs — et plus particulièrement les socialistes et les communistes — peuvent aboutir à se confondre dans un seul parti. Partant de cette base, peut-être, plus tard, pourra-t-on penser à un grand Parti du Peuple étendu aux paysans, aux classes moyennes et aux intellectuels. Ce qu'il faut actuellement empêcher, c'est l'éminettement politique de la France en partis rivaux qui ne représenteraient qu'une caricature de la démocratie et un danger pour elle...

«En ce qui concerne les groupements et mouvements de résistance: union de tous «dans un seul et large mouvement de toutes les forces françaises et démocratiques».

«Mais les mouvements de résistance correspondaient à la lutte clandestine. Actuellement, les conditions sont changées. De même qu'ils ne doivent pas s'éparpiller, les mouvements ne doivent pas tendre à se substituer aux partis...»

D. — L'existence de plusieurs partis, dont la nécessité est reconnue par le secrétaire du Parti Communiste ne suppose-t-elle pas un pluralisme politique dont l'existence doit se manifester non seulement dans l'action quotidienne mais encore en période électorale?

R. — Certes, lorsqu'il s'agira de composer l'Assemblée constituante, alors chaque parti devra se présenter avec son programme. Jusque-là, nous sommes partisans de l'union dans la résistance.



Souffre les mêmes raisons qui inspirent au Parti Communiste son attitude actuelle à l'égard des nationalisations?

R. — En ce qui concerne les nationalisations, nous nous en tenons au programme du Conseil National de la Résistance. Mais la question essentielle en ce domaine s'exprime pour nous autrement: nous réclamons la confiscation pure et simple des biens des traitres, des entreprises qui s'appellent Renault, Kulmann, Berliet, les Aciéries du Nord, etc...

«D'une façon générale, nous réclamons la confiscation de toutes les entreprises du Comité des Forges, qui a travaillé à la défaite de la France.»

D. — Est-ce là tout votre programme? Maurice Thorez sourit:

R. — Ce n'est pas là notre programme. Ce n'est pas là notre programme communiste. Nous n'avons pas à demander actuellement l'application du programme communiste, puisque nous sommes unis dans le C.N.R. avec d'autres partis non communistes. Nous faisons honneur à la signature que nous avons apposée au bas du programme du C.N.R., au mois de mars 1944.

D. — Revenons à la «mystique d'union». Au nom de cette mystique, les revendications syndicales doivent-elles être provisoirement abandonnées?

R. — Les revendications syndicales et, en général, les revendications des masses ne doivent pas être opposées au problème de la production. Pour satisfaire les revendications les plus essentielles et immédiates des travailleurs, il faut développer la production et réciproquement, pour développer la production, il faut faire droit à ces revendications...

Une armée... Une police...

Une administration

D. — Dans son récent discours d'Ivry Maurice Thorez a franchement abordé un sujet brûlant, celui des gardes patriotiques. On a pu s'émuvoir ou s'étonner de la position nouvelle prise sur ce problème par le Comité Central du Parti Communiste: les gardes patriotiques ne doivent plus être maintenues!

Le Secrétaire général du Parti Communiste s'explique:

R. — Il y a un gouvernement, il doit y avoir une armée, une seule; il doit y avoir une police, une seule. Dans la lutte contre l'ennemi ou contre ses agents, contre les traitres et les saboteurs, il appartient à tous les Français de faire entendre leur voix, en particulier par le truchement des groupements ou mouvements de résistance. A l'usine ou au village, par l'intermédiaire des comités patriotiques. Mais tous les groupes armés doivent disparaître.

«De même, les Comités départementaux de la Libération ne doivent pas se substituer aux administrations et les Comités locaux de la Libération ne doivent être que des comités patriotiques.»

D. — S'agit-il là, comme on l'a dit, d'un tournant du Parti?

R. — Non, il n'y a pas de tournant. Notre ligne n'a pas varié: faire échec au complot hitlérien qui visait à l'anéantissement de la France.

«Le marxisme n'est pas un dogme»

D. — Cependant, ne peut-on prétendre que le marxisme s'est adapté aux circonstances?

R. — Le marxisme, c'est une science. Cela signifie qu'il est en continuel développement, en continuel enrichissement. Précisément, il n'est pas un dogme parce qu'il n'est pas une révélation faite une fois pour toutes, mais une méthode d'investigation, une méthode de connaissance qui oblige à chaque instant à tenir compte du développement des différents facteurs qui conditionnent telle ou telle situation...

Marx et Engels ont toujours tenu compte des idées et des problèmes spirituels. «Quand une idée s'empare du monde, a écrit Marx, elle devient une force matérielle».

D. — Cependant, une certaine évolution ne s'est-elle pas produite en U.R.S.S. sur ce plan, avec Staline?

R. — L'évolution qui s'est produite en U.R.S.S. n'est pas le fait des dirigeants soviétiques, mais bien celui du clergé orthodoxe. Le pouvoir soviétique a toujours reconnu la liberté absolue des cultes; cela est écrit dans la Constitution. Mais l'événement important réside dans le fait que le clergé orthodoxe — hostile au début à la révolution — s'est rallié franchement. Il en est de même des musulmans. Quant aux catholiques, il y a toujours eu des prêtres catholiques à Leningrad et à Moscou...

«En France, les communistes tiennent pareillement compte des éléments qui agissent sur le développement de notre pays, qu'ils soient matériels ou spirituels. Nous sommes partisans de la liberté de conscience. Ce n'est pas une nouveauté pour moi. Avec Engels, j'ai toujours considéré comme une «bêtise» de déclarer la guerre à la religion...»

D. — Au nom de l'union des Français, faut-il «canonner» la théorie de la lutte des classes?

R. — Ce sont les faits qui répondent à ces questions comme aux autres. Si on analysait sérieusement les causes de la défaite de 1940 et de la situation dramatique dans laquelle notre pays s'est trouvé et se trouve encore plongé, on verrait que la cause essentielle est l'égoïsme de certains cercles privilégiés qui ont sacrifié délibérément les intérêts de la nation à la défense de leurs privilégiés. C'est un fait. La lutte des classes est un fait. Or, aujourd'hui, il ne s'agit pas d'instituer un débat sur l'existence de ce fait. Il s'agit de rassembler toute la nation pour gagner la guerre et la paix.

Internationalisme et patriotisme

D. — Ainsi, le Parti Communiste affirme avec force qu'il ne s'est pas renié. Mais cette attitude intransigeante sur le plan national n'est-elle pas en contradiction avec l'internationalisme de base du Parti?

R. — L'internationalisme du Parti Communiste a été exprimé par le communiste Timbault, qui est mort à Châteaubriant en criant: «Vive le Parti Communiste Allemand!» et en ajoutant «Vive la France!»

D. — Tous les communistes pensent-ils de même? Sur votre aile gauche...

R. — Il n'y a point d'aile gauche, ni d'aile droite dans notre Parti. Le Parti Communiste n'a jamais été plus uni autour de son Comité central dans l'effort qu'il ac-

complot avec tous les patriotes pour arracher au plus vite la victoire sur les états totalitaires.

Le matérialisme dialectique, bien loin de s'effrayer des contradictions de la vie, s'en nourrit et les fait sienner. Le Parti Communiste Français, de la même façon, peut revendiquer, sinon la ligne droite, au moins le réalisme et le bien fondé de la ligne suivie. Les Communistes prétendent toujours plaquer aux réalités. Ce sont les réalités qui changent et non pas eux.

Chronique souriante

Elle est bien bonne!...

Il y avait à Paris un bouledogue à la langue pendante, aux yeux rougis, au museau épaté et un peu usé, qui s'appelait Kiki. Il avait quatorze ans, ce qui est vieux pour un chien. Un beau jour, ça se passait au milieu de l'été 1943, il mourut.

Sa maîtresse dit à son mari: «Tout de même Kiki était un bon chien, nous avons une petite propriété à Gagny, tu devrais profiter de ton dimanche pour aller l'enterrer dans notre jardin.»

Le mari acquiesce et sa femme prend une de ces valises en carton durci comme on en vend dans tous les bazars, y place la dépouille de Kiki, une pelle à charbon pour faire le trou, un tablier et des sabots pour ne pas se salir.

Le lendemain, le maître de Kiki va à la gare de l'Est et trouve devant les guichets une queue assez longue, pas mal de permissionnaires allemands. Il dépose sa valise sur la console destinée à cet effet parmi d'autres. La queue dure longtemps; il obtient son billet juste deux minutes avant que le train parte. Vite, il se précipite sur sa valise, qu'il trouve d'ailleurs un peu lourde, court au train qu'il rattrape au moment où il était déjà en marche.

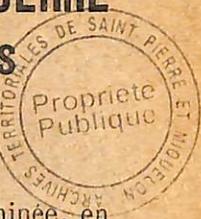
Dans son jardin, à Gagny, il choisit le coin rêvé pour la tombe de Kiki, ouvre la valise et y trouve: deux jambons, trois litres d'alcool, vingt tablettes de chocolat, six savons, quelques boîtes de conserves, etc. et aussi quelques lettres d'un permissionnaire allemand.

Il reprend le train pour Paris avec la nouvelle valise, et dit à sa femme: «Je n'ai pas pu enterrer Kiki!» et il lui explique le troc involontaire. «C'est désolant, conclut-il, mais il y a des compensations!»

A déjeuner, en dégustant le jambon, ils songent tous deux à l'émotion de la famille du Fritz en ouvrant l'autre valise qui devait contenir tant de délicatesses de Paris.

Encore une famille allemande qui a dû trouver que les Français avaient d'étranges manies!

LE PROCHE ORIENT ET LA GUERRE A LA VEILLE DES ÉVÉNEMENTS DE SYRIE ET DU LIBAN



La première guerre mondiale, s'était terminée, en Orient, par la défaite de la Turquie, alors alliée à l'Allemagne. La succession de «l'homme malade», comme on appelait le sultan au 19^{me} siècle, échut pour partie à la Grande Bretagne, et pour partie à la France qui reçurent sous forme de mandats, les provinces détachées de l'Empire ottoman: Syrie et Liban (à la France); Palestine, Transjordanie, Mesopotamie (ou Irak) à la Grande Bretagne. Le rêve d'un royaume panarabe, entretenu par Lawrence, s'était évanoui. La «Déclaration Balfour» sur la création d'un foyer juif en Palestine, autant que le partage d'influence franco-anglais, lui avait porté un coup mortel. Mais le mouvement panarabe et panislamique, c'est-à-dire l'idée d'une Fédération des Etats arabes et des peuples musulmans devait survivre à la disparition du Commandeur des Croyants et à l'emiettement des Etats arabes.

Le mouvement panarabe

La dernière guerre mondiale lui a donné une impulsion nouvelle et lui a fourni un terrain favorable. Il est incontestable que la lutte menée contre l'Allemagne et le Japon au nom de la démocratie, des quatre libertés fondamentales et de la Charte de l'Atlantique, a eu pour conséquence d'apporter à travers l'Orient et l'Extrême-Orient, un nouvel aliment aux aspirations nationales et aux revendications nationalistes. Les Alliés ont pu s'en rendre compte aux Indes et dans le Proche-Orient. L'extraordinaire suite des victoires Japonaises de l'hiver 1942, la menace qu'elles firent peser sur l'Inde eurent pour conséquence le plan de Sir Stafford Cripps, le voyage du Maréchal Tchang-Kai-Chek et la mission d'un envoyé spécial du Président Roosevelt aux Indes. La révolte de Rachid Ali en Irak, au printemps de 1941, les intrigues des agents Allemands et Italiens de l'Afghanistan à la Palestine, ne furent pas sans influence sur la déclaration faite aux Communes par Monsieur Eden, le 15 mai 1941 au sujet de la sympathie qu'éprouvait le Gouvernement Britannique à l'égard des revendications à l'indépendance de la Syrie et la promesse faite par Monsieur Eden quelques jours plus tard à Mansion House, d'appuyer le mouvement en faveur d'une Fédération Arabe. De même quand Rommel menaça l'Egypte, le gouvernement de Londres fut amené, bien que le gouvernement du Caire n'ait jamais consenti à déclarer la guerre à l'Axe, à offrir ses bons offices à l'Egypte pour qu'elle soit représentée aux délibérations concernant le règlement de la paix.

La Ligue des Etats arabes.

Ainsi les pays d'Orient, spécialement les Etats arabes ont profité de la guerre, sans s'y engager, pour pousser leurs revendications. Beyrouth et Le Caire sont devenus les foyers de propagande du panarabisme. C'est en Egypte, à Alexandrie, que s'est tenu en septembre

dernier, la conférence des Etats arabes. Préparée au cours de longs palabres qui avaient duré plus d'un an, la Conférence à laquelle l'un des Etats les plus puissants, à savoir l'Arabie séoudite, n'était pas représentée, rédigea un Protocole qui prévoit la création d'une Ligue des Etats arabes qui serait dirigée par un Conseil. Au moment même où ce Protocole fut adopté en octobre 1944 on ne se faisait pas d'illusion dans les milieux arabes sur la fragilité de l'accord intervenu et sur les difficultés de sa mise en œuvre. On sait bien au Caire que si le Roi Farouk a pu avoir l'ambition de remplacer un jour le Sultan, en qualité de Commandeur des Croisés ou de prendre la tête d'une Fédération politique des Etats arabes ces visées ont provoqué des jalouïes et suscité des rivalités. Ce n'est pas la rencontre récente, à la Mecque, du roi Farouk et du Ibn Seoud qui y mettra fin, en dépit des apparences. Dans aucune partie du monde les rivalités entre les coteries ou les prétendues élites dirigeantes, ne sont plus vives qu'en Orient. Nulle part la masse n'est plus ignorante et plus arriérée et sans doute plus misérable, sauf peut-être aux Indes. Et un abîme sépare la masse de l'élite. Celle-ci fait de la politique, celle-là meurt de faim et de maladie.

Les puissances et l'Orient.

Il reste que le gouvernement d'unification du monde arabe, si artificiel que soient certains de ses aspects si gonflée qu'apparaissent certaines de ses revendications est une réalité dont les Puissances auront à tenir compte.

Dès aujourd'hui, en Orient, la Grande Bretagne et la France ne sont plus seules. Les Allemands que l'on croit avoir expulsés en 1918, y étaient revenus en force. Les Italiens profitant de la victoire commune y avaient consolidé leurs positions anciennes et en avaient conquis de nouvelles. Allemands et Italiens sont de nouveau, comme en 1918, écartés de l'Orient et sans doute, d'une manière durable. Mais les Etats-Unis y sont entrés et les Russes y ont repris pied. Les Américains ont conclu un accord avec l'Arabie séoudite et marquent un vif intérêt pour les pétroles de l'Arabie. Ils ont une mission en Ethiopie. Les Russes ont rétabli des relations diplomatiques avec tous les Etats arabes et semblent dès à présent, tenir à nouveau, dans l'esprit des populations d'Orient, la place qu'occupait jadis la Russie tsariste. Tout récemment, Moscou a fait comprendre à Téhéran que l'Union Soviétique entendait être traitée au moins aussi bien que la Russie des tsars.

Après s'être mis d'accord sur le sort à faire à l'Allemagne et sur les problèmes qui se posent, en Europe, dans les pays libérés, les Alliés auront à s'entendre sur la manière de traiter les pays d'Orient et sur l'avenir du mouvement panarabe, d'ores et déjà on peut affirmer qu'aucune solution particulière ne prévaudra. L'Orient ne sera pas plus soumis à une paix britannique, qu'à une paix française. De la confrontation des intérêts britanniques, français, américains et russes, compte tenu des aspirations arabes, doit naître un accord qui ait pour but la sauvegarde légitime de ces intérêts et le développement harmonieux des pays arabes.

Les événements de la Quinzaine

Chronique politique :

a) Activités du gouvernement :

Les prochaines élections et un remaniement partiel ministériel sont les deux points importants qui ont retenu l'attention du gouvernement, lors du Conseil des Ministres qui a eu lieu, le 2 Juin. A la suite de cette réunion, M. Christian Pineau fut nommé Ministre du Ravitaillement en remplacement de M. Ramadier, démissionnaire. M. Pierre Henri Teitgen, ministre de l'Information, fut nommé Garde des Sceaux et Ministre de la Justice, en remplacement de M. de Menthon, appelé à prendre la tête de la représentation française à la commission des crimes de guerre. Enfin, M. Jacques Soustelle prend en charge le Ministère de l'Information.

D'autre part le général de Gaulle fit connaître au Gouvernement, que la guerre en Europe étant terminée, et l'achèvement des opérations de rapatriement des prisonniers et des déportés étant désormais, en vue, il lui paraissait nécessaire de procéder à une consultation générale du pays avant la fin de l'année en cours. Le Conseil des Ministres se rangea unanimement à l'avis du Président du Gouvernement.

Le 3 Juin, le Conseil des Ministres s'est de nouveau réuni sous la présidence du Général de Gaulle. Les nouveaux ministres MM. Pineau et Jacques Soustelle ont pris part aux délibérations. Ce sont surtout les événements de Syrie et du Liban qui retinrent l'attention des membres du Gouvernement. M. Georges Bidault mit le conseil au courant de la situation au Levant. A en juger par les informations les plus récentes, les incidents furent fortement exagérés. Un caractère artificiel d'agitation fut constaté par le Conseil, qui, approuva les instructions données au délégué de la France au Levant. Le Ministre de la guerre fut chargé d'exprimer aux troupes françaises du Levant, l'entièrre confiance du Gouvernement Français.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres a adopté, sur la proposition de M. Tillion ministre de l'Air, une ordonnance, portant sur la nationalisation des transports aériens.

Enfin, M. Adrien Tixier ministre de l'Intérieur soumit à l'approbation du Gouvernement une ordonnance fixant à 144 le nombre des membres à l'Assemblée Départementale de la Seine.

Au cours, de la réunion du 4 Juin, M. René Pléven, rendit compte au Conseil des Ministres du déroulement satisfaisant des opérations financières, ayant trait, à l'échange des billets.

b) Activités du général de Gaulle :

Le lundi, 4 Juin le général Charles de Gaulle, chef du Gouvernement français a reçu en audience M. Duff Cooper, ambassadeur de Grande Bretagne à Paris, M. Jefferson Cafferry, ambassadeur des Etats-Unis et Bogomolov, représentant soviétique dans la capitale française.

Le 10 Juin, le Chef du Gouvernement français s'est rendu en Normandie, pour visiter les villes de Bayeux, de Coutances, et d'Alençon où des cérémonies se déroulèrent pour commémorer l'anniversaire de l'arrivée du Général de Gaulle sur la terre de France et la Libération des premières villes françaises. Le Président du Gouvernement Français était accompagné de M. Dautry, ministre de la reconstruction, et de M. Palewsky chef de son cabinet.

c) Mesures d'épuration:

L'instruction de l'affaire Pétain se poursuit. Le 1^{er} Juin au Fort Montrouge, il fut interrogé durant deux heures. La commission était composée de 8 magistrats, dont 5 représentants de la Résistance. Pétain déclara ne pas se souvenir d'avoir envoyé à l'amiral Robert son représentant aux Antilles, un télégramme lui prescrivant le sabordage de la Flotte et la destruction des avions.

Au cours de son interrogatoire, le 41 Juin dernier, Pétain a déclaré en substance qu'il a mis à la disposition des Alliés: Weygand, Darlan et Juin. En terminant il a ajouté, qu'au début de Juin 1940 lorsqu'il rencontra le Premier Ministre Churchill, celui-ci lui donna son accord pour un armistice et même pour une paix séparée. D'après les dernières informations le procès Pétain commencerait au début du mois prochain.

Le procès des magistrats de la Cour Spéciale de Vichy qui condamnèrent à mort des communistes, se termina le 9 Juin. Le président Benon fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, à la confiscation de ses biens, à l'indignité nationale et à la radiation de l'ordre de la Légion d'Honneur. L'avocat général Guyenot à 10 ans de réclusion, les assesseurs Lerrick à 4 ans de prison et Cottin à 2 ans. L'assesseur Baffos est acquitté.

Fernand de Brinon, ancien ambassadeur auprès des autorités allemandes durant l'occupation, sera ultérieurement interrogé par le Président Gibert, au sujet de ses interventions lors de la constitution de la Section Spéciale.

Le même jour un communiqué émanant du Ministère de la Justice annonçait que les Amiraux Abrial, de Laborde et Auphan seront jugés le même jour. Ils sont accusés d'avoir ordonné le sabordage de la Flotte de Toulon.

Lord Wright, Président de la commission des Nations Unies contre les crimes de guerre, ainsi que les membres de cette commission se trouvent actuellement à Paris, où ils auront des conversations avec les autorités françaises et les autorités militaires alliées.

d) Nouvelles diverses de France.

Le 6 juin le général Oliva Roget, délégué de la France à Damas est arrivé à Paris, il était porteur d'un message du général Beynet pour le Président du Gouvernement de la République.

Le 8 juin le vice-amiral Kirk, commandant les Forces Navales des Etats-Unis en France, remit au vice-amiral

Lemonnier, la croix de Commandeur de l'ordre de la Légion du Mérite, en récompense pour les services éminents que l'amiral a rendu, à la cause alliée comme Chef d'état-major général de la Marine Française.

Le nombre des déportés et des prisonniers rapatriés en France s'élevait le 8 juin à 1.152.000, sans compter 150.000 personnes qui rentrèrent en France par leurs propres moyens. Le rapatriement sera terminé à la fin de ce mois.

Le général Catroux, ambassadeur de France en U.R.S.S., est arrivé le 11 juin, par avion, à Paris directement de Moscou, il était accompagné de Madame Catroux. Le général passera quelques jours en France et il assistera aux cérémonies qui se dérouleront le 18 juin prochain.

e) En Europe:

Angleterre: Durant ces derniers jours le grand quotidien Londonien « *Manchester Guardian* » insiste sur la nécessité d'une entente étroite entre la France et la Grande Bretagne. Le journal précise qu'il ne s'agit pas seulement d'une entente portant sur les questions purement stratégiques, mais aussi, sur l'unité politique et économique, à laquelle devraient être subordonnés les actes et les paroles des deux pays.

La suggestion du Président du Gouvernement français de porter le débat de l'affaire de Syrie devant les cinq grands, ne rencontre pas un accueil très favorable à Londres. Le Premier Ministre Churchill tenant à discuter cette affaire avec la France et les Etats-Unis seulement.

Vatican: Au sujet d'une information, selon laquelle de nombreux membres du clergé de l'Italie du Nord seraient membres du parti communiste, les milieux religieux du Vatican font savoir, qu'aucun prêtre Italien ne peut appartenir à un parti politique, depuis les accords de Latran.

Amérique:

Conférence de San-Francisco: Le 2 juin le comité des fonctions politiques a tenu sa plus importante séance depuis l'ouverture de la conférence. Tous les délégués étaient présents. Sur une proposition du Sénateur Américain Vandenberg, le délégué de l'U.R.S.S. laissa clairement entendre que la Russie s'oppose à toute révision des traités par l'assemblée plénière des Nations Unies. Au sujet de cette question les représentants des différentes nations de l'Amérique du Sud font bloc avec les Etats-Unis.

Le 8 juin à Londres et à Washington, Messieurs Churchill et Truman ont rendu public, un communiqué officiel dans lequel ils déclarent que les pertes sous-marines allemandes depuis le début de la guerre ont été de 700 submersibles, sans compter ceux qui se sont sabordés au moment de la capitulation.

Canada: Sans attendre les chiffres définitifs officiels ni ceux du vote des militaires, les journaux Canadiens caractérisent ainsi, les résultats des élections fédérales:

Les libéraux restent le parti de la majorité quoiqu'ils perdent un petit nombre de sièges au profit des conservateurs et des indépendants. Les socialistes envoient à Ottawa deux fois plus de députés qu'aux dernières élections en 1940. Les communistes maintiennent à la Chambre leur unique député.

La guerre dans le Pacifique:

Indochine: 40.000 hommes, sous le commandement du général Sabatier, harcèlent depuis trois mois, 3 divisions et une brigade Japonaises, qui se trouvent actuellement en Indochine et que les autorités Japonaises ne peuvent utiliser sur d'autres fronts à cause du mordant des troupes Franco-Annamites. Malgré la décision des chefs et le courage des troupes Indochinoises et Métropolitaines la lutte n'aurait pas duré, sans l'aide des populations. Malgré la répression de Vichy, les groupements de résistance parvinrent, en 1944, à faire bloc autour d'une armée décidée. Les chefs des différents villages assumèrent de gros risques, en fournissant des guides, en détournant par mille ruses l'attention des espions Japonais et en renseignant les nôtres sur les mouvements de l'ennemi. Grâce à l'appui des autochtones, les forces françaises ont pu infliger des lourdes pertes aux Japonais, qui, se virent obligés de décréter, le 19 avril dernier, la loi martiale dans toute l'Indochine. La France, poursuit également la lutte contre le Japon sur mer, et la flotte française dans les eaux du Pacifique comprend une escadre, avec le cuirassé «Richelieu».

Guerre dans les airs:

Le Japon, est continuellement attaqué par les fortresses volantes B-29 de l'aviation des Etats-Unis. Les villes de Tokio, Yokohama, Kobé, Osaka, Nagoya sont les principaux points de l'archipel intéressant les aviateurs Américains.

A Bornéo: Le 11 juin au matin, d'importantes forces Australiennes ont effectué un débarquement sur la côte ouest de la grande île de Bornéo.

A Okinawa: De durs combats se déroulent, où les Japonais s'accrochent désespérément à chaque pli du terrain. Cette opiniâtre résistance des Nippons a momentanément arrêté l'avance des Américains.

Aux Philippines: Les soldats du général Mac Arthur continuent à progresser dans la vallée de Kagayan, ils ont occupé la localité de Bagoban et ils poursuivent leur avance au delà de cette ville.

En Chine: Les forces du généralissime Chang-Kai-Chek ont occupé Loug Sha, près de la frontière Indochinoise.

En Birmanie: La 14^{me} armée britannique a libéré plusieurs villages, se trouvant le long de la voie ferrée reliant Rangoon à Mandalay.

Etat-Civil de Saint-Pierre

NAISSANCES:

3 juin — Tobin, Marielle-Yvette-Françoise.
4 juin — D'Anchise, Guy-Gustave-Louis.
11 juin — Ruel, Roger-André-Louis.

MARIAGES:

2 juin — Quijoux, Camille-Gustave et Admond-Emilie-Louise-Henrietta.

DÉCÈS:

6 juin — Delanbily, Marie-Jeanne, veuve de Lacroix, Etienne-Jacques.
9 juin — Leclavier, Louis-Marie.
13 juin — Girardin, Marie-Sophronie.

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

Eugène THEAULT

QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE
POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES